

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> <b>23/06/10</b>	L'an deux mil dix le 07 juillet à dix neuf heures
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> <b>07/07/10</b>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Madame Claire RADREAU</b> , Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 25</i>	<b>Etai<sup>ent</sup> présents :</b> RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, BONNOT Monique, CLAUDON Pierre, CHATELAIN Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, GUERITEY Nadine.  Formant la majorité des membres en exercice.
<b>OBJET :</b>  <i>Subvention Société de Tennis 926 €</i>	<b>Excusés :</b> PETIT Betty a donné procuration à MERAUX Jocelyne, MORENO Christine a donné procuration à KNEPERT Pierre, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, MORASCHETTI Elisabeth a donné procuration à MAKSOUD Mourad, PAGNOT Pascal a donné procuration à MOUHOT Marcel.  <b>Absents :</b> GRILLOT Fabienne, MONNIN Jean-Pierre. Monsieur MOUHOT Marcel est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l’octroi d’une subvention d’un montant de 926 € allouée à la Société de Tennis, siège social : Mairie 01 rue des Fleurs 25550 BAVANS.

L’exposé de Madame le Maire entendu, le Conseil Municipal par 25 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION attribue à la Société de Tennis la subvention exceptionnelle d’un montant de 926 €, précise en outre que les crédits sont à prélever au compte 6574.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 07.07.10  
Publiée le 07.07.10.....  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

